

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 25 (1998)
Heft: 5

Rubrik: SSE-Info

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

76^e Congrès des Suisses de l'étranger en Argovie

Plaidoyer pour la mobilité

600 compatriotes venus de 45 pays se sont rencontrés dans le canton d'Argovie. Ils ont parlé de migrations, de mobilité et de l'importance de la Cinquième Suisse pour notre pays.

Les Suisses de l'étranger sont un facteur extrêmement important de la présence de la Suisse à l'étranger, estime le président de l'Organisation des Suisses de l'étranger, Jean-Jacques Cevey. C'est la raison pour laquelle la Suisse a tout intérêt à favoriser la mobilité de ses citoyens sur le plan international. Elle doit créer des conditions-cadres qui permettent d'aller à l'étranger et d'en revenir sans que les obstacles à franchir dans les domaines des assurances sociales soient trop difficiles à franchir.

Pour que la politique à l'égard des Suisses de l'étranger repose sur des bases solides et pour utiliser l'immense potentiel de nos concitoyens à l'étranger, il est nécessaire d'en savoir da-

vantage sur ce qu'on appelle la Cinquième Suisse.

Auparavant, l'historien Georg Kreis et Rudolf Wyder, directeur du Secrétariat des Suisses de l'étranger, avaient mis en évidence les lacunes dans les recherches sur l'émigration suisse. «Finalement, nous devons de plus en plus reconnaître combien un séjour à l'étranger est riche d'expériences». Le nouveau vice-président de l'OSE, Jacques-Simon Eggly, et Mathis Cabialavetta, président du conseil d'administration de l'UBS, ont, pour leur part, plaidé la

cause d'une plus grande ouverture de la Suisse. Manuela Aguiar, parlementaire portugaise au Conseil de l'Europe, a expliqué ce que les pays européens faisaient pour leurs compatriotes à l'étranger.

A l'issue du congrès, Jean-Jacques Cevey, qui a passé le témoin à Georg Stucky, a été loué pour ses activités et a eu droit à une salve d'applaudissements en guise d'adieu.

Le prochain congrès se déroulera du 6 au 8 août à Lausanne. Il sera possible, à cette occasion, d'assister à la Fête des Vignerons (voir page 15).



Jean-Jacques Cevey (à gauche) et le conseiller fédéral Arnold Koller. (Photo: SSE)

Session d'automne du Conseil des Suisses de l'étranger à Lenzbourg

Pour une AVS/AI facultative adaptée aux besoins

La réforme de l'AVS/AI facultative doit tenir compte des besoins légitimes des Suisses de l'étranger, a estimé le Conseil des Suisses de l'étranger, réuni en session à Lenzbourg. Il a, en outre, nommé un nouveau président de l'Organisation des Suisses de l'étranger en la personne de Georg Stucky.

Le débat consacré à la réforme de l'AVS/AI facultative (voir «Revue Suisse 4/98») a très vite mis en évidence qu'une majorité des membres du Conseil n'est pas d'accord sur plusieurs points avec les propositions du Conseil fédéral. Des exemples concrets ont démontré que la suppression de l'AVS/AI facultative pour les personnes vivant dans les pays avec lesquels la Suisse a

passé une convention de sécurité sociale mettrait de nombreux compatriotes dans une situation financière précaire. Trois cotisants sur quatre (en majorité des femmes) vivent actuellement dans ces pays dits conventionnés.

C'est la raison pour laquelle l'OSE demande, dans une résolution adoptée à l'unanimité, que celui qui n'a pas la possibilité de s'assurer de manière adéquate dans le

pays où il vit puisse continuer de cotiser à l'AVS/AI facultative suisse, même s'il vit dans un pays conventionné et ne compte pas d'année d'affiliation à l'AVS/AI obligatoire.

Le Conseil invite les autorités fédérales à trouver une solution adaptée aux besoins des Suisses de l'étranger dans l'intérêt de leur mobilité. Il a estimé que les chiffres avancés dans le projet de réforme ne résistent pas à un examen plus approfondi. De plus, on a soigneusement évité de dire qu'une telle réforme allait entraîner, à long terme, non pas des économies, mais des dépenses sup-

Ecoles suisses: pas de révision

Le conseiller fédéral Arnold Koller a apporté le message du gouvernement au Congrès. Sous les joyeux applaudissements du public, il a annoncé que le Conseil fédéral avait décidé de ne pas toucher aux subventions destinées aux écoles suisses à l'étranger. Les écoles suisses en Europe, en particulier, échappent ainsi à un désengagement financier de la Confédération.

Ski, neige et divertissement

Les camps pour les 8–14 ans se dérouleront du 26.12.1998 au 2.1.1999 à Splügen/GR ou Engelberg/OW.

Les 15–25 ans se retrouveront du 27.12.1998 au 5.1.1999 à Grächen/VS ou du 2 au 11.4.99 à Grimentz/VS.

Nouveau: vacances de sports d'hiver à Grindelwald/BE pour les 20–35 ans du 7 au 21.3.99 (1 ou 2 semaines à choix)

Information et inscription au Secrétariat des Suisses de l'étranger Alpenstrasse 26 CH-3000 Berne 16 Tél. +41 31 351 61 00 Fax +41 31 351 61 50 e-mail: post_aso@aso.ch

plémentaires de plusieurs millions de francs.

Le successeur de Jean-Jacques Cevey à la tête de l'Organisation des Suisses de l'étranger a été élu en la personne du conseiller national zougais Georg Stucky, vice-président depuis 1992. Un nouveau vice-président a été élu en la personne du conseiller national genevois Jacques-Simon Eggly.

De nouvelles associations suisses de l'étranger ont été admises à l'OSE: «Suisse Avenir» (France), la chambre de commerce «Suisse-Brésil», l'«Asociación Suiza de Nicaragua».

RL